URBAN DANCE 2027

Organisé par l'Association ORIGINAL CREW 1.6.3

Samedi 10 Avril 2027

Salle des Sports Henry Bois, Condé-sur-l'Escaut

ARTICLE 1 - ORGANISATION

L'Association **ORIGINAL CREW 1.6.3** organise le concours chorégraphique **URBAN DANCE 2027**, destiné à promouvoir la danse, l'expression artistique, la créativité et le partage entre danseurs de tous horizons.

Toute inscription implique l'acceptation sans réserve du présent règlement.

ARTICLE 2 - DÉROULEMENT DE LA MANIFESTATION

Le concours se déroulera en deux sessions :

Session Après-Midi : 13h30 à 17h00

ouverture des portes à 12H30 pour le public

Catégories :

- Kids : 6 à 8 ans
- Pré-Ados : 9 à 11 ans
- Solo (maximum 10)
- duo (maximum 10)

Session Soirée : 19h30 à 00h00

ouverture des portes à 18H30 pour le public

Catégories :

- Ados : 12 à 17 ans
- Adultes : 18 ans et plus
- Solo (maximum 10)
- duo (maximum 10)

Les participants devront se présenter au maximum **une heure avant l'ouverture des portes au public**.

L'ordre de passage sera établi par l'organisation et communiqué le jour de l'événement.

ARTICLE 3 - DISCIPLINES ADMISES

Le concours est ouvert aux styles de danse suivants :

- Modern Jazz
- Hip-Hop
- Autres Styles (Street Jazz, Dancehall, Girly, etc.)

ARTICLE 4 - DURÉE DES PRESTATIONS

Les prestations devront respecter les durées suivantes :

Groupe

- Minimum : 3 minutes
- Maximum : 5 minutes

Solo

- Minimum : 1 minute 30
- Maximum : 2 minutes

Duo

- Minimum : 1 minutes 30
- Maximum : 2 minutes 30

Toute prestation dépassant la durée maximale pourra faire l'objet d'une pénalité ou d'une interruption par l'organisation.

ARTICLE 5 – DROIT D'INSCRIPTIONS

Chaque chorégraphie sera fixé à 35 euros pour le 1er groupe et 25 euros pour les groupes suivant.

Pour les solos et les duos, ils seront fixé à 20 euros.

Le dossier sera à renvoyer signé par les représentants du ou des groupes inscrits ainsi que le règlement par chèques par l'adresse postale suivante : 7 rue Cernay 59163 Condé sur Escaut

AUCUN REMBOURSEMENT NE SERA EFFECTUE EN CAS D' ANNULATION

ARTICLE 6 - ENVOI DES MUSIQUES

Les fichiers musicaux devront être transmis à l'organisation **au plus tard le 15 mars 2027** au format MP3 et par mail : contact.originalcrew1.6.3@gmail.com

Attention : précisez le nom de l'association, le nom du groupe, la catégorie et le titre de la chorégraphie

Pour des raisons d'organisation, tout participant n'ayant pas transmis sa musique avant cette date sera **automatiquement retiré du concours**, sans exception.

Les participants sont également invités à conserver une copie de secours de leur musique sur clé USB le jour de l'événement.

ARTICLE 7 - ÉVALUATION ET CRITÈRES DE JUGEMENT

Les prestations seront évaluées par un jury composé de professionnels du monde de la danse et du spectacle.

Les critères d'évaluation seront les suivants :

Technique

- Maîtrise corporelle
- Précision des mouvements
- Coordination

Artistique

- Interprétation
- Expression scénique
- Présence sur scène

Musicalité

- Respect du rythme
- Utilisation de la musique

Créativité

- Originalité de la chorégraphie
- Construction et cohérence artistique

Impact général

- Énergie
- Occupation de l'espace
- Impression d'ensemble

Les décisions du jury sont souveraines et définitives.

ARTICLE 8 - RÉCOMPENSES

Des trophées, médailles, diplômes ou autres récompenses seront attribués aux participants selon le classement établi par le jury.

Des prix spéciaux pourront également être décernés :

- Prix de l'Originalité
- Prix de la Technique
- Coup de Cœur du Jury
- Money price pour le meilleur groupe de l’après-midi et du soir

ARTICLE 9 - TENUE ET COMPORTEMENT

Les participants et les parents s'engagent à adopter un comportement respectueux envers :

- Les autres concurrents ;
- Les membres du jury ;
- Les organisateurs ;
- Le public.

Tout comportement violent, injurieux, discriminatoire ou contraire aux valeurs de respect et de fair-play entraînera une exclusion immédiate du groupe participant au concours.

Les tenues de scène devront rester adaptées à un événement familial et ouvert à tous les publics.

ARTICLE 10 - DROIT À L'IMAGE

Par leur participation à **URBAN DANCE 2027**, les candidats autorisent l'Association **ORIGINAL CREW 1.6.3** à réaliser et utiliser des photographies, vidéos et captations audiovisuelles de l'événement.

Ces supports pourront être diffusés sur :

- Les réseaux sociaux de l'association ;
- Les supports de communication ;
- Les affiches et publications ;
- Le site internet de l'association.

Cette autorisation est accordée à titre gratuit et sans limitation de durée.

ARTICLE 11 - RESPONSABILITÉ

L'Association **ORIGINAL CREW 1.6.3** ne pourra être tenue responsable en cas de perte, de vol ou de détérioration des effets personnels des participants ou des accompagnateurs.

Chaque participant s'engage à respecter les règles de sécurité applicables au sein de la Salle des Sports Henry Bois.

ARTICLE 12 - ACCEPTATION DU RÈGLEMENT

Toute inscription au concours **URBAN DANCE 2027** implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement et renvoyer avant le 06 mars 2027

Fait à .....

Le .....

Pour l'Association **ORIGINAL CREW 1.6.3**

Nom du représentant : _____

Signature :

Cachet de l'association :

CONCOURS URBAN DANCE 2027

Date du concours : Samedi 10 Avril 2027

Lieu : Salle Henry bois à Condé sur Escaut

INFORMATIONS DU GROUPE / PARTICIPANT

Nom du groupe / Artiste :

.....

Nom du responsable :

.....

Téléphone :

.....

E-mail :

.....

Ville :

.....

CATÉGORIE

☐ Kids (6 à 8 ans)

☐ Pré-Ados (9 à 12 ans)

☐ Ados (13 à 17 ans)

☐ Adultes

☐ Solo ☐ Kids/Pré-ados ☐ Ados/Adultes

☐ Duo ☐ Kids/Pré-ados ☐ Ados/Adultes

STYLE DE DANSE

☐ Hip-Hop

☐ Modern Jazz

☐ Autres styles : .....

CHORÉGRAPHIE

Titre de la chorégraphie :

.....

Durée de la chorégraphie :

..... minutes ..... secondes

Nombre de danseurs :

.....

Nom(s), Prénom(s) des danseurs :

1. ..... 11. .....
2. ..... 12. .....
3. ..... 13. .....
4. ..... 14. .....
5. ..... 15. .....
6. ..... 16. .....
7. ..... 17. .....
8. ..... 18. .....
9. ..... 19. .....
10 ..... 20. .....

MUSIQUE

Titre du morceau :

.....

Artiste / Compositeur :

.....

RÉSERVÉ À L'ORGANISATION

N° d'inscription : .....

Date de réception : .....

Paiement : ☐ Oui ☐ Non

Observations : .....